

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL SYNDICAL

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN

57640 CHARLY-ORADOUR

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le 10 JUIN 2026
ID : 057-200078798-20260528-125202605280007-DE

délibération :
D_2026_3_7

L' an deux mille vingt six, le jeudi 28 mai à 18 h 00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Nombre de délégués en
exercice : 13

Date de convocation du : 09 Mai 2026

Présents : 11

Titulaires : Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur PIERRON Florent, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Madame MARQUES Maria, Monsieur OBERLÉ Francis, Monsieur FREY Nicolas, Monsieur LOMANTO Joseph, Monsieur RAVAINÉ Nicolas

Votants : 11

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur POINSIGNON Henri

**Objet : BUDGET PRIMITIF
2026**

Absent(s) : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur KOULMANN Denis

Excusé(s) : Monsieur TURCK Gilbert

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Louis BALLARINI

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des ruisseaux du Haut-Chemin ;
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 26 janvier 2026 ;
Vu le projet de Budget Primitif présenté par la Présidente pour l'exercice 2026 ;
Considérant que le Budget Primitif retrace l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses du Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin pour l'exercice 2026 ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2026 arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	290 449,61 €	237 700,00 €
+		
Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	52 749,61 €
=		
TOTAL de la section de fonctionnement	290 449,61 €	290 449,61 €

INVESTISSEMENT		
	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	242 313,53 €	239 313,53 €
+		
Reste à réaliser de l'exercice précédent	348 403,76 €	9 911,80 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	37 747,69 €
Affectation en réserves 1068	0,00 €	303 744,27 €
=		
TOTAL de la section d'investissement	590 717,29 €	590 717,29 €

Adoptée à l'unanimité.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BALLARINI

Emis le 28/05/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER




Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le 10 JUIN 2026
ID : 057-200078798-20260528-12S20260528D007-DE